

## INSTRUCTION AUX AUTEURS

La revue *Ivoire Pharmacologie* (Ivoire Pharmacol) publie des travaux scientifiques originaux en français et en anglais se rapportant à la Pharmacologie clinique et expérimentale, Phytothérapie, Ethnopharmacologie, Pharmacognosie, Phytochimie et ce au travers d'éditoriaux, d'articles originaux, mémoire, lettre à la rédaction, cas cliniques, information, revue générale, d'articles de synthèse, de mises au point, de comptes rendus de congrès, de réunions scientifique et d'espace de publicité.

Les articles sont publiés intégralement sur le site de la société Ivoirienne de Pharmacologie et de thérapeutique (SIPT). Seuls le titre, le résumé et les mots clés sont disponibles en anglais.

**I. Règles de publications**

Ces travaux doivent apporter des données nouvelles, intéressantes et valides et être conformes aux instructions ci-dessous :

La soumission d'un manuscrit implique que ce dernier n'ait jamais été publié en totalité ou en partie dans une autre revue à l'exception du résumé. Qu'il ne soit pas soumis concomitamment ailleurs et que sa publication est approuvée par l'ensemble de ses auteurs. S'il est accepté, qu'il ne sera pas publié ailleurs, y compris de manière électronique, sans le consentement du détenteur du copyright.

**II. Soumission du manuscrit**

Le manuscrit au format Microsoft Word doit être envoyé en un fichier une seule fois à l'adresse électronique suivante : [ivoirepharmacologie@gmail.com](mailto:ivoirepharmacologie@gmail.com)

Il comporte les éléments suivant dans l'ordre chronologique : le Titre (français et anglais) ; le nom, l'affiliation et l'adresse électronique de chaque auteur ; le résumé et les mots clés (français et anglais) ; le texte ; les tableaux et les figures.

**III. Préparation du manuscrit**

La présentation formelle du manuscrit doit respecter la totalité des règles suivantes. Le non-respect de ces règles pourrait entraîner la non-acceptation du manuscrit :

❖ **Numéroté les pages.**❖ **Page de titre :**

- **Le Titre** (français et anglais), concis, qui indique de manière précise le sujet du travail et ne comporte pas d'abréviations ; la rédaction se réserve le droit de le modifier dans le sens de la précision ;
- **Le prénom (en entier) et le nom de chaque auteur** ; quand les auteurs ont des affiliations différentes, leurs noms sont suivis par des numéros en exposant qui renvoient aux institution ou adresses correspondants ;
- **Les intitulés et adresse complètes des services**, laboratoires ou organismes d'origine des auteurs ; préciser les numéros de téléphone, ainsi que l'adresse électronique de l'auteur auquel doivent être envoyés les correspondances et la version finale du manuscrit ;
- Le cas échéant, **la date et le lieu** de la réunion où le travail a été présenté.

❖ **Manuscrit**• **Résumés et mots clés**

Chaque article (hormis les éditoriaux et les lettres à la rédaction) comporte un résumé en français et en anglais sans abréviation ni référence de 250 mots environ.

Pour les articles originaux, les résumés sont structurés de la façon suivante : Objectifs ; Matériel et Méthodes ; Résultats et Conclusions.

Les lettres à la rédaction n'ont pas de résumés et les mots clefs sont facultatifs.

Pour les revues générales et les mises au point, le résumé doit préciser le but de la revue générale et résumer les points essentiels.

Les mots clés (français et anglais), au nombre de 4 à 7 doivent être pertinents ou descriptifs

• **Texte**

Le texte est rédigé dans un style clair, concis et précis. Il doit être compréhensible pour un lecteur qui n'appartient pas au domaine étudié. L'emploi de la première personne n'est pas d'usage. Les retours à la ligne trop fréquents sont à éviter. Les événements passés sont rapportés à l'imparfait ou au passé composé. En cas de mention de noms d'auteurs dans le texte, s'ils ne sont que deux, les deux sont cités ; s'ils sont plus de deux, le nom du premier auteur est suivi de la mention « *et al.* ». Les titres et intertitres de même valeur sont signalés de façon identique.

Plan général de l'article. L'introduction doit être clairement signalée. Pour les articles originaux, il faut traiter dans l'ordre les rubriques suivantes : Introduction, Matériel et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusions. Pour les lettres à la rédaction, il faut limiter au minimum le nombre de segmentations de l'article.

Le corps du texte est suivi des remerciements éventuels, des références, puis des tableaux, des figures associés à leurs titres et légendes.

• **Abréviations et italique**

Seules les abréviations courantes sont acceptées, en nombre réduit. Le terme en entier doit précéder l'abréviation, entre parenthèses, lors de sa première apparition dans le texte, y compris dans le résumé, sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale. L'emploi des abréviations est proscrit dans le titre et, si possible, évité dans les résumés.

Les locutions et abréviations latines usuelles en français s'écrivent en italique (*et al.*, *in vitro*, *ex vivo*, *ad libitum*).

• **Tableaux**

Les tableaux doivent se comprendre de façon autonome avec leur légende. Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, numéroté en chiffres arabes et indexé dans le texte par appel de son numéro entre parenthèses. Il est accompagné d'un titre (placé au-dessus) et, éventuellement, de notes explicatives (au-dessous). Il est modifiable et non sous un format image. Il importe de penser à la dimension d'une page écran pour une bonne lisibilité du tableau lors de sa mise en ligne.

• **Figures / Images**

La légende doit être modifiable et fournie à part indiquant clairement l'objet de la figure et précisant les abréviations.

Les figures seront publiées en noir et blanc dans la revue mais seront publiées en couleur sur les sites internet de la société ivoirienne de pharmacologie et de thérapeutique. En revanche, la reproduction de figures en couleurs dans la version papier entraîne des frais supplémentaires à la charge des auteurs (sur demande, un devis sera envoyé par l'éditeur à l'auteur). En cas de reproduction partielle ou totale d'un document déjà publié, l'auteur doit impérativement fournir une autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs du document. La rédaction se réserve le droit de refuser les figures trop nombreuses ou de qualité insuffisante au regard de l'intérêt de l'information apportée.

Les figures doivent être fournies de préférence en format XLSX (.xlsx), JPEG (.jpg), TIFF (.tiff), EPS (.eps), PZF (.pzf) ou PDF (.pdf). Les formats MS Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés.

Les figures doivent avoir une résolution minimale de 300 DPI pour faciliter l'édition et l'impression.

• **Remerciements**

Ils figurent à une place appropriée dans l'article (en fin d'article, avant les références) et précisent : les contributions qui appellent un remerciement mais ne justifient pas une place parmi les auteurs, les remerciements pour les aides techniques, les remerciements pour un soutien matériel ou financier, les liens financiers qui peuvent être à l'origine d'un conflit d'intérêt.

**• Références bibliographiques**

Elles sont sous la responsabilité des auteurs et leur précision et leur fiabilité doivent impérativement être vérifiées avant l'envoi du manuscrit. D'une façon générale, les références citées doivent correspondre à des documents accessibles aux lecteurs.

Les références figurent sur une (des) page(s) séparée(s) et sont numérotées selon l'ordre alphanumérique. Elles sont identifiées dans le texte, les tableaux et les légendes par un numéro en crochet. Toutes les références citées dans le texte figurent dans la liste des références et vice versa selon l'ordre d'apparition dans le texte.

Seuls les résumés des communications orales ou affichées publiés depuis moins de cinq ans révolus peuvent être cités ; la mention [résumé] ou [abstract], selon que la référence est en langue française ou anglaise, figure après le titre. Les lettres à la rédaction comportent la mention [lettre] ou [letter] après le titre.

Jusqu'à sept auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de huit, seuls les six premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention « *et al.* ». Les articles acceptés mais non encore publiés ne peuvent pas être référencés. Les références sont présentées conformément aux normes de Vancouver (International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals. Fifth edition. N Engl J Med 1997;309-16).

**IV. Ethique**

Pour les études réalisées chez l'homme ou l'animal, l'auteur doit s'assurer que ses travaux ont été réalisés en conformité avec « The Code of Ethics of the World Medical Association » (Déclaration d'Helsinki) pour les expérimentations impliquant l'homme : <http://www.wma.net/en/30publications/10policies/b3/index.html>; EU Directive 2010/63/EU ;

Pour les expérimentations animales : [http://ec.europa.eu/environment/chemicals/lab\\_animals/legislation\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/chemicals/lab_animals/legislation_en.htm);

Les travaux soumis sont conformes aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki et doivent avoir été soumis, s'ils le requièrent, soit à un Comité consultatif de protection des personnes (CPP), soit à un comité d'éthique. Quand un travail a été soumis à l'une de ces institutions, il doit en être fait mention dans le texte.

**V. Rubriques**

*Article original, Cas clinique, Lettre à la rédaction, Éditorial, Revue générale, Information, Espace de publicité, Mise au point et Lettre à la rédaction (à soumettre directement au secrétariat de rédaction)* obéissent à des caractéristiques détaillées sur le site de la Société Ivoirienne de Pharmacologie

**VI. Épreuves d'imprimerie et tirés à part**

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article sous format PDF. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves d'imprimerie. Les corrections se limitent à la typographie. Les auteurs font le nécessaire pour que les épreuves soient retournées à l'éditeur, revêtues de la mention « bon à tirer », dans un délai d'une semaine suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections d'auteur. L'auteur correspondant reçoit un tiré à part électronique dès parution de son article.

**VII. Frais de publication**

L'acceptation et la publication d'un manuscrit dans le journal « Ivoire Pharmacologie » est soumis au préalable au paiement des frais imputables aux reviewer et à l'édition de l'article. Ces frais s'élèvent à 50 000 F CFA et sont non négociables

Il peut s'effectuer par paiement au siège du journal, par virement bancaire, par transfert de fonds (Western Union, MoneyGram; ...). Les coordonnées sont fournis après acceptation du manuscrit.

**VIII. Obligations et droits de reproduction**

Les manuscrits ne doivent pas avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure, sauf sous forme de résumés, ni être en cours de publication dans une autre revue. Tout manuscrit est soumis à l'avis d'un comité de lecture dont l'approbation après modifications éventuelles, est nécessaire pour la publication. En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et de l'auteur doit être impérativement fournie. La rédaction se réserve le droit de modifier la forme du manuscrit pour l'adapter au style de la revue. Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur correspondant de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. Dès que l'article est publié, l'auteur est réputé avoir cédé ses droits à l'éditeur. Les demandes de reproduction doivent être adressées à celui-ci.